

# Santexpo : Expert Juridique Santé propose des “SOS Juridiques” gratuits

Lille, le 15 avril 2022

**Le spécialiste de l'information et de l'assistance juridique dans le secteur de la santé propose à l'occasion de Santexpo des “SOS Juridiques” gratuits. Une initiative qui permet de découvrir un service unique en France et de sensibiliser les décideurs de la santé à tous les enjeux du droit dans l'univers du soin.**

Expert Juridique Santé développe des solutions personnalisées d'information et d'assistance juridique spécialisées, dédiées aux décideurs des établissements de santé et médico-sociaux.

Alertes, décryptages, assistance : Expert Juridique Santé offre depuis 15 ans une palette complète de services qui aident les décideurs de la santé à sécuriser leurs décisions dans tous les domaines du droit.

## **Des “SOS Juridiques” gratuits sur tous les domaines du droit appliqué à la santé**

Expert Juridique Santé propose à l'occasion du salon Santexpo des “SOS Juridiques” gratuits dans tous les domaines du droit appliqué au monde de la santé : ressources humaines et fonction publique hospitalière, éthique et droit du patient, affaires et responsabilités médicales, finances et budget, achats et commande publique.

Ces “SOS Juridiques” proposés par Expert Juridique Santé sont organisés du 17 au 19 mai sur le stand G16. Ils seront assurés par trois juristes spécialisés :

- Delphine Lécaille, docteur en Droit et dirigeante d'Expert Juridique Santé
- Jérôme Fisman, responsable juridique au sein d'Expert Juridique Santé et formateur
- Isabelle Beaujean, ancienne responsable des affaires juridiques en établissement de santé

Chaque “SOS Juridique” permet aux professionnels d'échanger avec un expert juridique sur une problématique donnée pendant 30 minutes afin notamment de mieux appréhender la réglementation en vigueur en établissement.

## **Objectif : contribuer à la construction d'un univers du soin plus juste et d'une véritable démocratie sanitaire**

Cette initiative permet d'abord aux professionnels de la santé de tester la qualité du service “SOS Juridique” proposé par l'entreprise et qui a déjà permis d'apporter des réponses à plus de 25 000 problématiques juridiques en 15 ans. Elle vise aussi à sensibiliser les acteurs de la santé à l'importance du droit dans la construction d'un univers du soin plus juste.

## **Inscriptions et renseignements**

Pour bénéficier d'un “SOS Juridique” gratuit, l'inscription préalable par téléphone est nécessaire :

- Séverine Lobiau / 03 20 06 70 10

A propos d'Expert Juridique Santé

*Expert Juridique Santé a été fondée en 2000 par Delphine Lécaille, docteur en droit. L'entreprise réunit des juristes spécialisés qui apportent aux décideurs des établissements de soins et médico-sociaux des solutions juridiques sur mesure pour sécuriser leurs actions au quotidien, dans tous les domaines du droit. Expert Juridique Santé compte aujourd'hui plus de 500 établissements abonnés à ses solutions d'information et d'assistance juridique.*